



Examen professionnel d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 2ème classe

Session 2019

OBJET : Procès-verbal de la réunion d'admission du 14 mai 2019

Etaient régulièrement convoqués :

Collège des fonctionnaires territoriaux :

Franck BEGARD, président du jury, directeur des sports et de l'éducation à Eaubonne

Fabien FRANC, représentant du CNFPT

Majid MEDJAHED, représentant du personnel de catégorie « B » à la CAP

Collège des personnalités qualifiées :

Marie-Hélène CORBANI, directrice générale adjointe des services à Fontenay-sous-Bois

Lounis HATTAB, directeur des sports à Goussainville

Denis LEDEME, directeur des sports à Saint-Ouen

Collège des élus locaux :

Elvira JAOUEN, maire de Courdimanche

Fayçal SEMAM, conseiller municipal de Montereau-sur-le-Jard

Viviane VAN DE POELE, suppléante du président du jury, conseillère municipale de Romainville

OBSERVATIONS :

Le Jury légalement désigné par l'arrêté n°2018-422 du 26 décembre 2018, s'est réuni ce jour afin d'établir la liste des candidats admis à la session 2019 de l'examen professionnel d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 2ème classe.

La liste ci-jointe des admis est arrêtée en conséquence à quatre vingt dix (90) candidats admis avec un seuil d'admission fixé à 10.00 sur 20.

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des notes obtenues par les candidats à l'épreuve orale et compte tenu de leur homogénéité, le jury décide de ne pas opérer de péréquation et d'arrêter définitivement les notes.

Fait à Pantin, le 14 mai 2019

Le Président du jury,

Franck BEGARD

Centre Interdépartemental
de Gestion de la petite couronne
de la Région d'Ile-de-France

1 rue Lucienne Gérard
93698 Pantin cedex

Tél. : 01 56 96 80 80
Fax : 01 56 96 80 81

www.cig929394.fr

Fonction Publique Territoriale

